

BARÈME EN TTC - VENTE -

Décomposition du prix NET VENDEUR par tranche pour l'application des honoraires

Prix inférieur à 150.000 €	7%
Prix compris entre 150.000 et 255.000 €	6%
Prix compris entre 255.000 et 350.000 €	5%
Prix supérieur à 350.000 €	4%

MINIMUM DE 6 000 euros TTC

BARÈME EN TTC - LOCATION -

→ Locaux d'habitations nus ou meublés (soumis à la loi du 6 juillet 1989, art.5)

>STUDIOS & T1	FORFAIT	- bailleur : 160,00 €	
		- locataire : 160,00 €	
>MAISONS & APPARTEMENT :			
- entremise et négociation (hors mandat de gestion)	- 2 % loyer annuel	- bailleur	
- visite, constitution du dossier locataire,			
rédaction de bail (*)	- 8 % loyer annuel	- bailleur	
	- 8 % loyer annuel	- locataire	
- état des lieux location vide/meublée (*)	- 2 % loyer annuel	- bailleur	
	- 2 % loyer annuel	- locataire	

- (*) le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond fixé par voie réglementaire :
 - 8€/m² pour la visite, la constitution du dossier locataire et la rédaction de bail
 - 3€/m² pour l'état des lieux

LOCAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS

- négociation, rédaction de bail, état des lieux

- 8 % du loyer annuel

preneur

BARÈME EN TTC - GESTION IMMOBILIÈRE -

Nombre de lots confiés	Des loyers avec charges	
1 à 30 lots	8 %	
31 à 50 lots	7 %	

HONORAIRES EXPERTISE AGRÉE

Studio / 2 pièces	750 €
3 pièces / 4 pièces	1 000 €
5 pièces et plus	1 250 €
Local commercial	Sur devis